



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01294

Numéro SIREN : 527 874 952

Nom ou dénomination : EUREX AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2017 sous le numéro de dépôt 2389

Désignation de l'entreprise EUREX AUDIT	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 24 Rue de St Symphorien 42140 CHAZELLES SUR LYON	
Numéro SIRET * 5 2 7 8 7 4 9 5 2 0 0 0 1 5	
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12	Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 9 2 0 1 6		3 0 0 9 2 0 1 5	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012			
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		7 926
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	57 283	070	57 283	42 301
		{ Autres * (3)	072	15 932	074	15 932	55 837
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	72 045	086	72 045	28 225	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	145 260	098	145 260	134 290	
	Total général (I+II)	110	145 260	112	145 260	134 290	

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	2 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	39 113
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	14 101
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	75 214
	Total II	154	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	
	Emprunts et dettes assimilées	164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	12 350
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	10 714
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	174	7 999
	Produits constatés d'avance	176	34 463
	Total III	180	70 047
Total général (I + II + III)			134 290

REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 0 0 9 2 0 1 6

Exercice N-1 clos le

13 0 0 9 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 0 0 9 2 0 1 6		13 0 0 9 2 0 1 5	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens intracommunautaires }	215		214	
	services *	217	5 800	218	195 773
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(7 926)
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	187 848		184 454
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	166 375
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	351	244	351
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * }	259		262	0
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	166 726		152 411
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	21 122		32 043
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	29		1 294
	Produits exceptionnels (IV)	290			
	Charges financières (V)	294			
	Charges exceptionnelles (VI)	300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	7 050		5 001
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	14 101		28 336
B - RÉSULTAT FISCAL		312	14 101	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	7 050		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44. tendecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
Déficits	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	21 151	354	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370	21 151	372	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait ne mérite d'attention particulière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait ne mérite d'attention particulière.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	57 283	57 283	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 943	2 943	
Groupe et associés	989	989	
Débiteurs divers	12 000	12 000	
TOTAL	73 215	73 215	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 350	12 350		
Impôts sur les bénéfices	2 050	2 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 547	9 547		
Produits constatés d'avance	46 099	46 099		
TOTAL	70 047	70 047		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 402
Total	4 402

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 350
Total	12 350

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 099
Total	46 099

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 262 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 750 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 512 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EUREX CFE	SAS	2 971 586	3 rue Champ de la Vigne 74603 SEYNOD

EUREX AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 24 Rue de Saint Symphorien
42140 CHAZELLES SUR LYON
527 874 952 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JANVIER 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **14 100,55 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 100,55 euros
Prélèvement sur le compte « Autres Réserves »	- 899,45 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 0,75 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 janvier 2017.

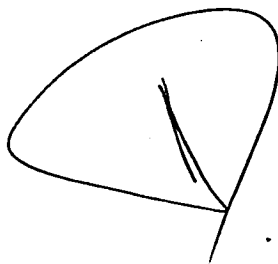
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

20 000,00 euros, soit 1,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros





RSM RHÔNE-ALPES

2bls, rue Tête d'Or
69 006 Lyon
Tél. : +33 (0)4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

EUREX AUDIT

SAS au capital de 20 000 euros

24 Rue Saint Symphorien
42140 CHAZELLES-SUR-LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

R.C.S. SAINT ETIENNE 527 874 952

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2016, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la société EUREX AUDIT SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 13 janvier 2017
Le Commissaire aux Comptes
RSM Rhône-Alpes

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. R.", with a horizontal line underneath.

Représenté par Jean-Yves PERROT
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 - 12			Exercice N-1 30/09/2015 - 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				7 926	7 926	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	57 283		57 283	42 301	14 982	35.42
	Autres créances	15 932		15 932	55 837	39 905	71.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	72 045		72 045	28 225	43 820	155.25
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	145 260		145 260	134 290	10 971	8.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	145 260		145 260	134 290	10 971	8.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2016 - 12	Exercice N-1 30/09/2015 - 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	39 113	30 777	8 336	27.09
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 101	28 336	14 236	50.24
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	75 214	81 113	5 899	7.27
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 350	10 714	1 636	15.27
	Dettes fiscales et sociales	11 597	7 999	3 598	44.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	46 099	34 463	11 636	33.76
	Total IV	70 047	53 176	16 870	31.72
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		145 260	134 290	10 971	8.17
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		70 047	53 176		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N : 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	189 973	5 800	195 773	189 153	6 621	3.50
Chiffre d'affaires NET	189 973	5 800	195 773	189 153	6 621	3.50
Production stockée			7 926	4 699	3 227	68.67
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			187 848	184 454	3 394	1.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			166 375	152 066	14 309	9.41
Impôts, taxes et versements assimilés			351	345	6	1.74
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				0	0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			166 726	152 411	14 315	9.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 122	32 043	10 921	34.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2016	30/09/2015	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29	1 294	1 265	97.77
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29	1 294	1 265	97.77
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	29	1 294	1 265	97.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 151	38 337	12 187	36.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 050	5 001	2 049	40.97
Total des produits (I+III+V+VII)	187 876	185 748	2 129	1.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	173 776	157 412	16 364	10.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	14 101	28 336	14 236	50.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait ne mérite d'attention particulière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait ne mérite d'attention particulière.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	57 283	57 283	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 943	2 943	
Groupe et associés	989	989	
Débiteurs divers	12 000	12 000	
TOTAL	73 215	73 215	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 350	12 350		
Impôts sur les bénéfices	2 050	2 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 547	9 547		
Produits constatés d'avance	46 099	46 099		
TOTAL	70 047	70 047		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 402
Total	4 402

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 350
Total	12 350

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 099
Total	46 099

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 262 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 750 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 512 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EUREX CFE	SAS	2 971 586	3 rue Champ de la Vigne 74603 SEYNOD

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme					
											⑤					
											19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL 578			580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EUREX AUDIT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	40 748
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	31 965
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.